**Association « Un orgue à Plouhinec en Morbihan »**

 **Conseil d'administration du 31 Mars 2017**

Le 31 Mars deux mille dix sept à 14 heures, se sont réunis à la Salle Jean Pierre Calloc'h en PLOUHINEC, les membres du conseil d'administration de l'association.

Sont présents :

* Jean-Jacques LE FLOCH, Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS, Daniel PERSON, Yannick PUREN, Joseph LE FLOCH, Michel LE GUENNEC, Philippe THOMAS, Guy CARRE

Assistent également à la réunion : Adrien LE FORMAL, Maire de PLOUHINEC, Armande LEANNEC, Adjointe au Maire.

Sont absents et excusés : Madeleine FRANCOIS, Michel LE CHENECHAL, Michel EZAN, Recteur de la paroisse.

La quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques LE FLOCH présente l'ordre du jour.

1. **Présentation du dossier de saisine de la Fondation du Patrimoine et des demandes de subventions auprès de la Région et du Département**

Le dossier, tel que présenté, va permettre à la Commune, maître d'ouvrage de la construction de la tribune et de la restauration de l'orgue, de solliciter l'agrément de la Fondation du Patrimoine, afin que, sous l' égide de cette dernière, soient recueillis les dons permettant à terme d'assurer, avec les autres ressources financières, le financement de l'ensemble de l'opération.

Ce dossier est aussi destiné à la Région et au Département afin que la commune sollicite des subventions.

Le dossier comprend :

* une proposition de courrier d'introduction situant le projet dans le cadre de la politique culturelle de la commune , mettant l'accent sur la conformité du projet avec l'état du droit, notamment la jurisprudence du Conseil d'Etat du 19 Juillet 2011, Commune de Trélazé.
* Une note de présentation du projet de restauration de l'orgue du Likès, évoquant son historique, sa facture et son caractère puissant et trempé de grand orgue néo classique. Le projet ambitionne une restauration fidèle à l'oeuvre du facteur d'orgue BOUVET de NANTES.
* Un devis descriptif et estimatif de la construction de la tribune
* Un devis descriptif et estimatif de la restauration de l'orgue
* Un budget prévisionnel faisant apparaître un montant global de dépenses de 624 300 € TTC. Le financement prévisionnel est assuré par l'autofinancement, le fonds de compensation de la T .V.A. ( pour la tribune), les subventions de la Région, du Département et la réserve parlementaire et enfin les dons et le mécénat.

* des documents annexes : La jurisprudence du Conseil d'Etat précité, la réponse ministérielle relative au F.C.T.V.A concernant la tribune ; le deuxième question ministérielle relative au F.C.T.V.A concernant la restauration de l'orgue.

Le Maire fait part de sa satisfaction du travail effectué par l'association. Concernant les demandes de subventions, il suggère cependant que les services de la Région et du département soient contactés pour s'assurer des réelles opportunités d'aides. S'agissant de la Fondation du Patrimoine, le délégué régional, Jean-Pierre GHYSEN sera présent le 21 Mai à l'inauguration de la de la maison de l'Ile du Nohic restaurée depuis peu. Alain LE GUENNEC, délégué départemental, déjà bien informé du projet sera aussi présent.

Le Maire exprime le souhait que le dossier puisse être finalisé sans tarder de telle sorte qu'à cette occasion il puisse s'entretenir de vive voix du projet avec Jean-Pierre GHYSEN. Le souci premier étant de lancer au plus tôt la souscription.

Un doute subsistant quant à la préséance de l'agrément de la Fondation du patrimoine sur les accords de subventions ou l'inverse, les dossiers de demandes de subventions seront expédiés de manière concomitante.

Une copie du dossier sera aussi transmise à :

* Kaourintine HULAUD, conseillère régionale
* Marie-Christine LE QUER, vice-présidente du conseil départemental
* la commission diocésaine d'Art sacré du Morbihan
* M. Le MONNIER, Architecte de la dite commission
* Diégo MENS, Conservateur départemental des antiquités et objets d'arts
* Bruno BELLIOT, directeur de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte-Anne d'Auray
* la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan
* le Conseil départemental du Finistère
* Le Likès
* Dominique LE GUICHAOUA, rédacteur en chef de la revue « Likès Magazine »

Lorsque la Fondation du Patrimoine aura donné son agrément, une copie du dossier sera aussi transmise à :

* Joseph KERGUERIS
* Aimé KERGUERIS

et aux Frères des écoles chrétiennes.

Concernant la forme de la note de présentation, elle sera en format A3 pliée en deux et agrafée.

1. **Logo**

Le logo présentant un unique tuyau d'orgue et le clocher en aplats blancs sur fond bleu de Prusse dégradé est adopté à l'unanimité des membres présents.

1. **Site internet.**

La charte graphique du site internet sera mise en harmonie avec celle de la future plaquette de communication ayant pour base fondamentale la note de présentation évoquée plus haut.

Concernant l'adhésion à l'Association, un formulaire d'adhésion en ligne est désormais disponible .

Selon Daniel PERSON, le nombre d'adhérents s'élève actuellement à 201.

Il est suggéré que l'une de rubriques du site mette en évidence le fait que le projet sera conduit sous l'égide de la Commune. Une réorganisation simplifiée de la présentation des rubriques permettrait sous le titre « le projet culturel » d'évoquer le rôle de la Commune associée à la Fondation du Patrimoine et à l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés entre autres.

1. **Prochaine réunion du Conseil d'administration.**

Une prochaine réunion est fixée le Vendredi 28 Avril à 14 heures.

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

* Préparation de la rencontre du 21 Mai avec le délégué régional de la Fondation du Patrimoine.
* Charte graphique du site internet
* Retour sur les dossiers présentés à la Fondation du Patrimoine, à la Région et au Département.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.